

# Inscription site 2024

### Festival LES BARSBARS

OBLIGATOIRE
Je déclare m'inscrire au 12ème Festival de musique des lieux culturels en Argonne "Les BarsBars 2024 m'engage à respecter la charte d'engagement des sites de concerts jointe à cette inscription
Je soussigné(e):
Nom Prénom
Adresse e-mail:
exemple@exemple.com
Numéro de téléphone:
Merci de saisir un numéro de téléphone valide.  Nom de l'établissement ou de l'association:
Adresse:
Numéro de rue
Ville
Code Postal
Site Internet:



**□1000€** et plus

## Inscription site 2024

#### Festival LES BARSBARS

	ates afin de nous permet re les divers sites officiel	tre d'établir une programmation s.
MARS		
□Vendredi 22 Mars □Vendredi 29 Mars	□Samedi 23 Mars □Samedi 30 Mars	□Dimanche 24 Mars □Dimanche 31 Mars
AVRIL		
□Lundi O1 Avril □Dimanche O7 Avril □Dimanche 14 Avril □Dimanche 21 Avril □Dimanche 28 Avril	□Vendredi 05 Avril □Vendredi 12 Avril □Vendredi 19 Avril □Vendredi 26 Avril	□Samedi O6 Avril □Samedi 13 Avril □Samedi 20 Avril □Samedi 27 Avril
MAI		
□Mercredi 01 Mai □Dimanche 05 Mai □Vendredi 10 Mai □Vendredi 17 Mai	□Vendredi 03 Mai □Mercredi 08 Mai □Samedi 11 Mai □Samedi 18 Mai	□Samedi O4 Mai □Jeudi O9 Mai □Dimanche 12 Mai □Dimanche 19 Mai
Genre musical red	cherché:	
Gamme de prix di	u groupe (si possib	ole):
□100€ □200€ □300€ □400€ □500€ □600€ □700€ □800€ □900€		



**BIC: CEPAFRPP513** 

## Inscription site 2024

## Festival LES BARSBARS

remps de jed du groupe.
O 1H
O 2H
O 3H et plus
Pour diffusion dans le programme
Informations du site :
Informations événement :
Menu spécial du jour :
CONTRAT SACEM
Je déclare ne pas disposer de contrat SACEM de type "Concerts" Musique O vivante, et sollicite la prise en charge des démarches et redevances auprés de la SACEM par l'association PAYS D'ARGONNE
FRAIS D'INSCRIPTION
Adhésion 2024 obligatoire (Entreprise: 30€ ou Association 21€) + Inscription au Festival 15€
Sur demande et fourniture du document des frais artistiques dûment rempli, l'associatior s'engage à reverser 100€ (sous réserve de subventions accordées) <b>PAIEMENT</b>
Par chèque bancaire à l'ordre de : Association "PAYS D'ARGONNE"
à renvoyer au 22 Rue Jules Bancelin 55120 LES ISLETTES OU

Par virement bancaire: IBAN: FR76 1513 5005 1008 0000 3882 616